

30 sep 2022 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 30 septembre 2022

Droit de tirage sur la provision interdépartementale Ukraine en matière de politique énergétique

Sur proposition de la ministre de l'Energie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un droit de tirage sur la provision pour l'Ukraine et l'inscription de différents fonds au budget du SPF Economie pour le domaine de la politique énergétique.

Conformément à la notification sur le contrôle budgétaire 2022, un droit de tirage sur la provision pour l'Ukraine est accordé pour les dossiers suivants :

- les campagnes médiatiques relatives à la crise de l'énergie, à savoir la campagne sur la sensibilisation des consommateurs à l'utilisation durable de l'énergie et la campagne sur le Plan hiver fédéral 2022
- la reconstitution des stocks stratégiques par APETRA
- l'assistance à l'Ukraine pour ce qui concerne le volet nucléaire : contribution volontaire à l'AIEA, surveillance radiologique à l'aide de drones pour étudier des zones autour des installations nucléaires ukrainiennes
- le soutien aux chercheurs Ukrainiens en Belgique
- la mise à disposition d'intérimaires "juridiques" pour la DG Energie
- les honoraires d'avocats

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

StéphanieMaquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be